



**HAL**  
open science

## Master STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives. 2009, Université Lille 2 - Droit et santé. hceres-02040285

**HAL Id: hceres-02040285**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040285>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

## ACADÉMIE : LILLE

Établissement : Université Lille 2 – Droit et Santé

Demande n°S3100015156

Domaine : Sciences Technologies Santé

Mention : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives –( Lille Nord de France)

## Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

La proposition de ce master est adossée au réseau « Lille-Nord de France ». Elle est présentée sous la forme d'une co-habilitation regroupant cinq universités du Nord de la France. L'offre de formation mutualise ainsi les compétences régionales de composantes STAPS issues des universités de Lille 2, de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC), d'Artois (UA), du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et de Picardie Jules Verne (UPJV). Six spécialités - proposant chacune à la fois une sortie recherche et une sortie professionnelle - composent la mention: (1) « *Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive* », proposée dans le cadre d'une co-habilitation entre les universités de Lille 2 et de Picardie Jules Verne ; (2) « *Activités Physiques Adaptées pour la Santé* », réunissant les ressources des universités de Lille 2, de Picardie Jules Vernes, d'Artois et du Littoral Côte d'Opale ; (3) « *Sciences sociales Appliquées à la Création et à la Gestion des Organisations Sportives et de Loisirs* », présentée par les universités de Lille 2 et de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis ; (4) « *Concepteur, Développeur de Projet Événementiels et de Spectacles Sportifs* », soutenue par l'université de Lille 2, (5) « *Education par les Activités Physiques et Sportives* », proposée en co-habilitation par les cinq universités ; (6) « *Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique : Conception de Produits et de Service* », proposée dans le cadre d'une co-habilitation entre les universités de Lille 2, de Lille 3, de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (porteur principal du projet). Le dossier repose sur une volonté institutionnelle régionale forte. Regrouper au sein d'une mention unique les contributions de composantes STAPS originaires de cinq universités du Nord de la France est un projet attractif et régionalement structurant pour la discipline STAPS. L'offre de formation s'intègre de façon cohérente avec la logique du LMD en proposant des spécialités qui s'appuient sur les différentes filières de Licence. Pour autant, ce processus de regroupement institutionnel est relativement jeune et reste perfectible. L'opérationnalisation des mises en œuvre nécessite des ajustements (e. g., réduction du nombre de spécialités, réorganisation de la gouvernance par site, mutualisations avérées des objectifs et des moyens, positionnement vis-à-vis de la formation à la recherche, ...), afin d'améliorer la crédibilité de l'ensemble de l'offre de formation.

### ● Points forts :

- L'offre de formation s'appuie sur une dimension régionale significative : portée par l'université de Lille 2, elle rassemble les composantes STAPS et les équipes de recherche provenant du réseau « Lille-Nord de France ». Cela procure incontestablement à l'ensemble du dossier, soutenu de manière active par le tissu socio-économique régional, une lisibilité institutionnelle et une masse critique conséquente.
- Le projet fait suite au master « *Sciences, Ingénierie et Métiers du Sport* » et le restructure en proposant six domaines de professionnalisation ou de recherche identifiés (correspondant aux fiches RNCP annexées). Le présent dossier s'intègre ainsi dans la cohérence du LMD. Les domaines se positionnent à la fois comme des prolongements naturels des spécialités de Licence présentes sur les sites concernés et à la fois comme des étapes nécessaires vers une poursuite en doctorat (en ce qui concerne la sortie recherche).
- Les liens avec les milieux professionnels du bassin d'emploi sont corrects et la participation des intervenants extérieurs est significative (mais inégale selon les spécialités).



- Points faibles :
  - L'impression d'ensemble qui se dégage, après la lecture du document, est d'être plus en présence d'une juxtaposition de projets de spécialités (parfois peu aboutis) et de composantes que d'un réel projet collectif construit qui permettrait des mutualisations régionales opérationnelles (mise à part la spécialité 1). On note par exemple un nombre insuffisant d'UE communes aux axes de recherche et aux axes professionnels obligatoires (certaines spécialités sont ainsi pratiquement tubulaires). Les moyens mis en œuvre pour la mutualisation ne sont pas assez détaillés, voire non mentionnés pour certaines spécialités. On relève également des confusions dans le dossier entre l'appartenance disciplinaire de certains enseignants et leur lieu d'exercice principal (composante). Certains enseignants chercheurs sont mentionnés dans deux sections du CNU différentes, parfois dans deux composantes (spécialité 5). Cette impression d'assemblage ne facilite pas l'évaluation de la mention dans sa globalité.
  - Le dossier souffre d'un manque de précision, en particulier lorsqu'il s'agit de décrire les flux d'étudiants par spécialité (i. e. effectifs attendus, devenir et insertion professionnelle).
  - L'adossement à la recherche est très inégal selon les spécialités (il est particulièrement faible en ce qui concerne les spécialités 4 et 5).
  - La formation à la recherche reste insuffisamment précisée (e. g. objectifs scientifiques, évaluation, liens avec les trois écoles doctorales mentionnées, ...). La relation entre recherche et formation est relativement floue. Certaines spécialités n'évoquent même pas cette question, alors que les voies professionnelles et recherche sont explicitement soutenues pour l'ensemble de la mention.

## Avis par spécialité

### Entraînement et optimisation de la performance sportive

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

La spécialité « Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive » est proposée dans le cadre d'une co-habilitation entre les universités de Lille 2 (option « Préparation Nutritionnelle et Mentale ») et de Picardie Jules Vernes (option « Entraînement et Handisport », en cours de développement). L'offre de formation a pour objet de permettre « l'acquisition de connaissances et de compétences concernant l'exercice, les APS et ses effets dans le cadre d'un entraînement, du réentraînement ou de la réathlétisation pour la performance et la santé chez des populations saines et chez des personnes présentant un handicap ».

- Points forts :
  - La coordination entre les deux options et entre les deux composantes concernées est explicite et opérationnelle. Le document présente une co-habilitation claire entre les universités de Lille 2 et de Picardie Jules Vernes. La spécialité se décline sous la forme de deux options différenciées et complémentaires: les objectifs sont ciblés et les débouchés bien identifiés. L'organisation pédagogique est cohérente (e. g., formation de M1 commune, spécialisation sur site en M2, cours magistraux proposés en vidéo conférence).
  - L'implication des professionnels dans le processus de formation est significative. Vingt-deux intervenants de bon niveau couvrent 53,2% du volume total des heures d'enseignement (hors encadrement des stages). Par ailleurs, les deux options (i. e. handicap et nutrition/préparation mentale) sont qualitativement représentées de façon équilibrée au sein de l'équipe des intervenants professionnels.
  - L'offre de formation s'intègre dans la cohérence du LMD : la spécialité se positionne à la fois comme un prolongement naturel de la Licence STAPS « *Entraînement sportif* » et à la fois comme une étape nécessaire vers une poursuite potentielle en doctorat (concernant la sortie recherche).
  - L'adossement à la recherche est consistant (8 laboratoires de recherche, 16 universitaires dont 8 PU ou MCF-HDR). Les relations entre les axes des équipes de recherche d'appui et les productions de connaissance permettent de mettre en place des UE adaptées qui peuvent éventuellement déboucher sur des trajectoires de recherche.
- Points faibles :
  - La présentation des contenus de formation et des procédures d'évaluation manque de précisions (i. e., le document livre peu d'informations concernant les UE ou la nature des évaluations réalisées).
  - Le bilan de sortie de la spécialité n'est pas assez spécifique (i. e., le bilan de l'insertion professionnelle concerne la totalité de la mention et ne décrit pas les sorties de la présente spécialité).
  - Le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat est faible pour une spécialité à vocation mixte (i. e., voies professionnelle et recherche).



- Recommandations :

Les recommandations ont pour principal objet de préciser l'offre de formation et de renforcer les procédures d'évaluation de la spécialité

- Une description plus complète des contenus d'enseignement est attendue. Sous sa forme actuelle, le document consacre 18 pages aux publications des membres des équipes d'appui (huit pages sont consacrées aux articles dans des revues sans comité de lecture ou aux actes de congrès !) et seulement 2 pages à la description des UE. Il serait intéressant de consacrer plus d'espace à la présentation des contenus de formation et de limiter la présence des publications dans le document au signalement des articles les plus significatifs.
- Par ailleurs, il serait également souhaitable que l'équipe pédagogique se dote d'outils de suivi des étudiants et du bilan de sortie, qui soit spécifique à la spécialité « Entraînement et optimisation de la performance sportive ». Ces instruments devraient permettre à la fois de préciser l'insertion professionnelle des formés (sortie professionnelle) et de formaliser plus finement les relations entre cette spécialité et les écoles doctorales de site (sortie recherche : bourse, changement d'orientation recherche, participation des unités de recherche).

## Activités Physiques Adaptées pour la Santé

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

La spécialité « Activités Physiques Adaptées pour la Santé » (APAS) réunit les ressources des universités de Lille 2 (option « Activités Physiques Adaptées »), d'Artois (option « Prévention, Rééducation, Santé »), du Littoral Côte d'Opale (option « Education, intégration et Santé ») et de Picardie Jules Vernes (option « Réhabilitation et Vieillesse », en cours de développement), dans le cadre d'une co-habilitation. L'objectif est de former des cadres capables de « ... mettre en œuvre, développer et évaluer des actions permettant l'acquisition ou le maintien d'un bon état de santé pour des populations fragiles, à risques, présentant une déficience ou dans le cadre d'une prise en charge de réentraînement ou de réinsertion ».

- Points forts :

- La thématique « santé » est rassembleuse dans le champ des STAPS.
- Les débouchés professionnels sont bien identifiés, réalistes et rendent compte d'une demande sociale avérée.
- L'adossement à la recherche est significatif. Huit équipes de recherche (1 équipe INSERM, 1 équipe CNRS et 6 EA) contribuent à l'appui scientifique de l'offre de formation. Par ailleurs, 36 universitaires (dont 12 PU, PU-PH, ou MCF-HDR) interviennent au sein de l'équipe pédagogique (55 intervenants au total). Le volume significatif des étudiants qui poursuivent en thèse à la sortie du master témoigne de la capacité d'encadrement et de la dynamique déployée.

- Points faibles :

- La thématique de la santé est intéressante, mais son traitement dans le dossier est parfois trop vague, soulignant une grande dispersion. Les objectifs sont très (trop ?) diversifiés : de la création d'entreprise à la didactique, en passant par l'encadrement de personnes handicapées. Le document ne permet pas au lecteur de repérer les thématiques clefs, les liens directs entre les axes des équipes de recherche et les spécificités des UE.
- Le dossier ne mentionne pas de bilan de sortie de la spécialité (de façon analogue à la spécialité « Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive », le bilan concerne la totalité de la mention et ne décrit pas les taux d'insertion de la présente spécialité).
- Malgré un adossement recherche solide, les objectifs scientifiques sont absents du document. Seules sont présentées - de façon trop superficielle - les thématiques directement liées aux laboratoires d'appui.

- Recommandations :

Les recommandations ont pour principal objectif de préciser l'offre de formation, afin d'améliorer la visibilité de l'ensemble (éviter une présentation hétéroclite d'objectifs et de contenus).

- Il serait tout d'abord intéressant de resserrer les thématiques et les objectifs de formations.
- Une réflexion sur la liaison recherche-formation devrait également permettre de préciser les rapports entre les axes des équipes de recherche et les contenus de formation.



- Enfin, une interrogation sur des synergies potentielles avec les autres spécialités de la mention s'avère nécessaire, afin d'envisager des mutualisations, voire des fusions avec d'autres spécialités. Il serait souhaitable de positionner la présente spécialité vis-à-vis de l'option « Entraînement et Handisport », portée par la spécialité « « Entraînement et optimisation de la performance ».

## Sciences Sociales Appliquées à la Création et à la Gestion des Organisations Sportives et de Loisirs

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

La spécialité « Sciences Sociales Appliquées à la Création et à la Gestion des Organisations Sportives et de Loisirs » est proposée dans le cadre d'une co-habilitation entre l'université de Lille 2 et l'université de Valenciennes et du Haut Cambrésis. Il s'agit d'une nouvelle offre pédagogique qui se destine à la fois à la formation de cadres des organisations sportives, publiques ou privées « capables, dans des contextes institutionnels et sociaux divers, de susciter des projets, de les développer et de les gérer » et à la fois à la préparation au doctorat (sortie recherche).

- Points forts :
  - La spécialité rend compte d'une demande sociale avérée. Il s'agit, par une nouvelle formation de cadres, de rationaliser le fonctionnement des organisations sportives et d'optimiser les performances managériales pour s'adapter à de nouvelles contraintes des secteurs publics et/ou privés.
  - Cinq équipes de recherche localisées à Lille (2 équipes) et à Valenciennes (3 équipes) constituent l'appui scientifique de la formation. Les thématiques développées par ces laboratoires (par le CERAP en particulier) et les publications des membres de l'équipe pédagogique sont en phase avec les objectifs assignés à la spécialité (même si la participation du LAMIH n'est pas clairement justifiée dans le document).
- Points faibles :
  - Le dossier manque de précision concernant les contenus d'enseignement et la nature des évaluations. Par ailleurs, la répartition entre les contenus de la sortie « recherche » et ceux de la sortie « professionnelle » est très difficile à appréhender.
  - La présentation de l'équipe pédagogique est incomplète (e. g., absence de pourcentage d'intervention des professionnels, pas de précisions concernant l'implication des enseignants dans les UE, ...).
  - Les effectifs prévus sont relativement faibles (entre 15 et 20 étudiants) pour ce type de formation (sortie professionnelle et sortie recherche). Une concurrence avec d'autres spécialités proposées par la mention est à envisager.
  - L'encadrement pour la recherche est quantitativement insuffisant (l'équipe est constituée de 18 universitaires, dont seulement 1 PU et 2 MCU HDR).
- Recommandation :
  - Si la cohérence du projet reste forte et sa pertinence sociale évidente, il reste à rendre l'offre *viable* en élargissant le volume potentiel de recrutement par la mutualisation de certaines spécialités. Il serait peut-être intéressant d'opérer un rapprochement avec la spécialité « Concepteur, développeur de projets événementiels et de spectacles sportifs ». Une spécialité composée de deux options (e. g., sciences politiques et marketing) permettrait sans doute de pérenniser une offre de formation qui permette de renforcer les synergies entre le monde professionnel et celui de la recherche en sciences sociales. Sur un plan pédagogique, il serait souhaitable de créer un tronc commun plus important entre la valence recherche et la valence professionnelle et de réserver au moins 50% du volume pédagogique aux intervenants professionnels.



## Concepteur, Développeur de Projets Événementiels et de Spectacles Sportifs

- Appréciation (A+, A, B ou C) : C

La spécialité « Concepteur, Développeur de Projets Événementiels et de Spectacles Sportifs » est présentée par l'UFRSTAPS de Lille 2. Il s'agit d'une demande de renouvellement avec modifications. L'offre de formation propose un recentrage de l'ancien master « Sport Événementiel et Communication (SEC) sur des débouchés « au cœur des secteurs du marketing sportif et de la communication ». Elle se positionne « de manière originale dans l'environnement des masters spécialisés dans le domaine des projets événementiels et de spectacles sportifs avec un volet marketing plus développé ».

- Points forts :

- La formation repose sur un ancrage régional significatif (e. g., existence de contrats de professionnalisation, création en 2008 d'une junior entreprise au sein du master, liens avérés avec le milieu sportif local et régional).
- Les débouchés professionnels sont bien identifiés.

- Points faibles :

- L'adossement à la recherche est très fragile. Une seule équipe de recherche (en cours d'évaluation) constitue l'appui scientifique de la formation. L'équipe pédagogique est composée de 6 universitaires (dont 1 PU et 1 MCU HDR), ce qui limite considérablement la capacité d'encadrement (e. g., comment justifier les prévisions de sorties vers la recherche pour la période 2010-2013 avec seulement deux HDR ?).
- La formation à la recherche n'est pas explicite. Les objectifs scientifiques sont formulés de façon trop générale. Par ailleurs, les UE dédiées à la formation à la recherche et leur évaluation sont peu explicitées (e. g., contenus, évaluation du stage recherche, soutenance). Enfin, la relation entre un axe de recherche privilégié et la totalité de la spécialité réduit sensiblement l'offre de formation scientifique.
- La formation professionnelle est limitée par le faible volume des enseignements dispensés par les intervenants professionnels (35 % du volume total des heures d'enseignement hors encadrement de stage).
- Le fait de mentionner une option (« Marketing sportif et communication ») est peu compréhensible : le dossier ne mentionne pas d'autre option pour cette spécialité ; Il s'agirait plutôt d'une spécialité sans option.
- De façon analogue aux autres spécialités, le dossier souffre globalement d'un manque de précision concernant les contenus de formation et les procédures d'évaluation.

- Recommandations :

Les recommandations ont pour principaux objectifs de renforcer l'adossement et la formation à la recherche et d'étendre de manière significative la surface de l'équipe pédagogique.

- Il serait ainsi intéressant de positionner la spécialité de façon volontariste vis-à-vis de la recherche: opérer un rapprochement avec d'autres équipes de recherche de site en distribution/marketing (ou des équipes STAPS provenant d'autres universités), rendre plus explicite les relations de la formation avec les écoles doctorales locales, décrire de façon approfondie les contenus d'enseignement scientifiques ainsi que les modalités d'évaluation.
- Il serait également souhaitable (cf. recommandations concernant la spécialité précédente) d'envisager une fusion avec la spécialité « Sciences sociales appliquées à la création et à la gestion des organisations sportives et de loisirs ». Ce regroupement devrait être matériellement facilité par l'appartenance des porteurs des deux spécialités à la même équipe de recherche.
- Une implication plus importante des intervenants professionnels dans les cours est nécessaire.
- Enfin, un complément d'écriture du dossier est attendu afin de clarifier et d'améliorer la visibilité de l'offre de formation (e. g., description des UE, description des procédures d'évaluation, précisions sur les stages et leurs évaluations, ...).



## Education par les Activités Physiques et Sportives

- Appréciation (A+, A, B ou C) : C

La spécialité « Education par les Activités Physiques et Sportives » est proposée dans le cadre d'une co-habilitation entre l'ensemble des universités du réseau « Lille-Nord de France » (Lille 2, UVHC, UA, ULCO, et UPJV)

- Points forts :

- La co-habilitation entre les cinq universités constitue un atout indéniable : les porteurs sont parvenus à réunir toutes les composantes STAPS dans cette spécialité destinée essentiellement à la préparation aux métiers de l'enseignement (CAPEPS et professorat des écoles).
- La spécialité s'inscrit dans la continuité de la licence « Education et Motricité ».
- L'offre de formation est proposée dans un contexte national porteur : la création des masters enseignement.

- Points faibles :

- L'organisation pédagogique du cursus est difficilement compréhensible et évaluable, car le dossier est à la fois peu lisible et peu structuré et à la fois relativement hétérogène entre les sites concernés (e. g., le nombre d'intervenants professionnels est très variable en fonction des sites). On ne peut identifier une équipe pédagogique au sens strict car chaque composante présente ses intervenants et leurs publications (parfois sans liens avec la spécialité) de façon séparée. On dénombre au total environ 90 intervenants et autant de professionnels, sans que l'on puisse identifier des niveaux de responsabilité et l'implication des intervenants. Le document souffre, de façon analogue aux autres spécialités, d'un manque de précision concernant les contenus de formation et les procédures d'évaluation. Enfin, la mutualisation des enseignements n'apparaît pas clairement.
- Des approximations significatives dans le dossier handicapent la proposition sous sa forme actuelle. Ainsi, dans la présentation générale du master, la spécialité comprend cinq options différentes pour chacun des cinq sites (« Intervention, éducation et métiers de l'enseignement » à Lille 2, « Education par les APS » à l'UVHC, « Métiers de l'intervention éducative » à l'UA, « Formateur de formateurs » à l'ULCO, et « Education par les APSPA » à l'UPJV). La partie consacrée à la présentation détaillée de la spécialité ne mentionne pas ces différentes options. Par ailleurs, le nom de certains universitaires apparaît dans deux équipes de recherche, dans deux universités différentes, voire est associé à deux sections du CNU différentes.
- L'adossement et la formation à la recherche sont peu explicités et peu valorisés. Seules sont présentées les affiliations à la recherche des différents membres des équipes pédagogiques de sites et les publications qui sont d'un niveau très inégal (dans une présentation de 6 pages, des articles soumis et des posters de congrès côtoient des articles publiés dans des revues indexées). Aucune perspective de recherche n'est annoncée. Par ailleurs on ne relève pas de relation explicite entre les thématiques des équipes de recherche et les contenus de la formation (à faible valence scientifique), ni entre la formation et les écoles doctorales des sites.
- Le bilan de l'insertion professionnelle des étudiants rapporté dans le dossier est celui de master dans sa globalité et pas celui de la spécialité existante.

- Recommandations :

- Une reformulation complète du dossier s'avère indispensable, afin de rendre lisible l'offre de formation en respectant les normes de présentation. Il serait souhaitable de détailler les différentes options de la spécialité et de démontrer la cohérence de l'ensemble, de présenter de façon plus complète l'équipe pédagogique, de repenser l'organisation pédagogique (contenus d'enseignement, évaluation) et de préciser les moyens de la mutualisation et la coordination générale, afin de dépasser la simple juxtaposition d'équipes de sites. Il serait également important de positionner la spécialité vis-à-vis de la recherche (équipes d'appui, formation à la recherche, trajets recherche identifiables, ...).



## Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique : Conception de Produits et de Services

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

La spécialité « Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique : Conception de Produit et de Services » est proposée dans le cadre d'une co-habilitation entre les universités de Lille 2, de Lille 3 et de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (porteur principal du projet). L'offre de formation a pour objet de « former des cadres pouvant intervenir dans les domaines de l'ingénierie et de l'ergonomie de l'activité physique dans le but de concevoir des produits et/ou des services ».

- Points forts :

- L'offre de formation s'inscrit de manière cohérente dans l'environnement socio-économique régional. C'est un projet original alliant ergonomie et management des produits.
- L'adossement à la recherche est significatif. Trois équipes soutenues par l'UVHC (2 EA et 1 UMR CNRS) constituent l'appui scientifique principal de la formation. Les thématiques développées par les laboratoires sont bien ciblées et complémentaires. Par ailleurs, le document mentionne des collaborations avec des équipes de l'université de Toulon et d'Aix-Marseille II. La capacité d'encadrement est adaptée : vingt-neuf universitaires (dont 11 PU ou MCF HDR) et deux ingénieurs de recherche participent à l'équipe pédagogique
- L'aspect professionnalisant du diplôme est souligné. Le dossier présente un adossement significatif de la formation aux entreprises et une participation des professionnels (Décathlon, SIEL Bleu) à la conception de la maquette.
- Le dossier est clair et bien présenté.
- L'interface « Recherche / Professionnel » est explicite et plausible, bien que difficile à opérationnaliser.

- Points faibles :

- La mutualisation des enseignements est peu évoquée (cela peut, à termes, poser des problèmes par rapport à l'effectif envisagé). Le dossier n'évoque pas de tronc commun entre les unités d'enseignement consacrées à la recherche et celles qui sont dévolues à la professionnalisation.
- Le document ne mentionne pas de licence en lien direct avec la spécialité, ce qui limite l'inscription de l'offre de formation dans la cohérence LMD.
- La participation des professionnels aux enseignements est quantitativement insuffisante (31 % du volume total des heures d'enseignement hors encadrement de stage).
- Les relations avec les autres spécialités de la mention ne sont pas évoquées.

- Recommandations :

- L'offre de formation est formellement intéressante, novatrice, mais complexe dans sa mise en œuvre. Il serait peut-être pertinent, dans un premier temps, de tester le projet en le présentant sous la forme d'une option spécifique d'une spécialité de type management de produits sportifs (adaptés dans le cas présent à des publics particuliers, impliquant une maîtrise technologique spécifique). Cela nécessiterait de prendre contact avec les porteurs de spécialités concernées, afin de mettre en place une option par ailleurs porteuse et structurante pour la recherche interdisciplinaire. Il serait également important de travailler la question des débouchés et des projets de recherche en interface. Une réflexion sur l'organisation pédagogique s'avère enfin nécessaire, afin d'introduire davantage de mutualisation et de créer un tronc commun entre la sortie recherche et la sortie professionnelle.
- Le document mentionne également (sur deux pages) un projet à l'étude concernant l'ouverture d'une option « Gestion de projet de santé » au sein de la présente spécialité. La description très sommaire ne permet pas d'évaluer le dossier sur le fond. Pour autant, la création d'une deuxième option paraît vraiment prématurée et pose de sérieux problèmes d'effectifs. Il serait souhaitable de repenser cette option en liaison avec la spécialité « Education par les APS ».



## Commentaire et recommandations

- Il serait tout d'abord souhaitable de réorganiser l'ensemble en réduisant le nombre des spécialités. Un projet avec quatre / cinq spécialités (composées d'options) paraît raisonnable étant donné les ressources en présence (équipes scientifiques, équipes pédagogiques), les effectifs attendus et les taux d'insertion potentiels. Cette réorganisation pourrait s'accompagner d'une restructuration des équipes de pilotage des spécialités, permettant de faire émerger les responsabilités individuelles et les attentes de chaque équipe.
- Il serait ensuite important d'engager une réflexion approfondie sur la mutualisation des objectifs (scientifiques, professionnels), des UE et des moyens alloués à l'offre de formation. Le processus pourrait concerner à la fois les différentes options et les voies - recherche et professionnelle - à l'intérieur du périmètre d'une spécialité et à la fois les points de convergences entre différentes spécialités. L'ensemble pourrait s'accompagner d'un dispositif d'aide à la réorientation en cours de master (e. g. présence d'UE « passerelles » entre les spécialités).
- Une explicitation plus détaillée des relations entre recherche et formation est également attendue (axes de recherche des équipes d'appui principales, publications ciblées, liens avec l'enseignement).
- Il serait enfin intéressant de s'engager dans une démarche d'évaluation de l'offre de formation. Un système mesurant quantitativement et qualitativement les entrées (e. g. flux d'étudiants attendus, provenance des étudiants inscrits, ...) et les sorties (suivi de cohorte pour les voies professionnelles et recherche) par spécialité et par site concerné serait un outil essentiel permettant une régulation régulière du dispositif.